



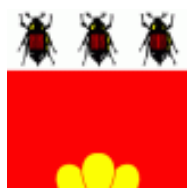
Pully



Paudex



Savigny



Belmont s/  
Lausanne

**Police Est Lausannois**  
Rue de la Poste 9  
1009 Pully

Tél : 021 721 33 11  
Fax : 021 721 33 15  
[info@police-el.ch](mailto:info@police-el.ch)  
[www.police-el.ch](http://www.police-el.ch)

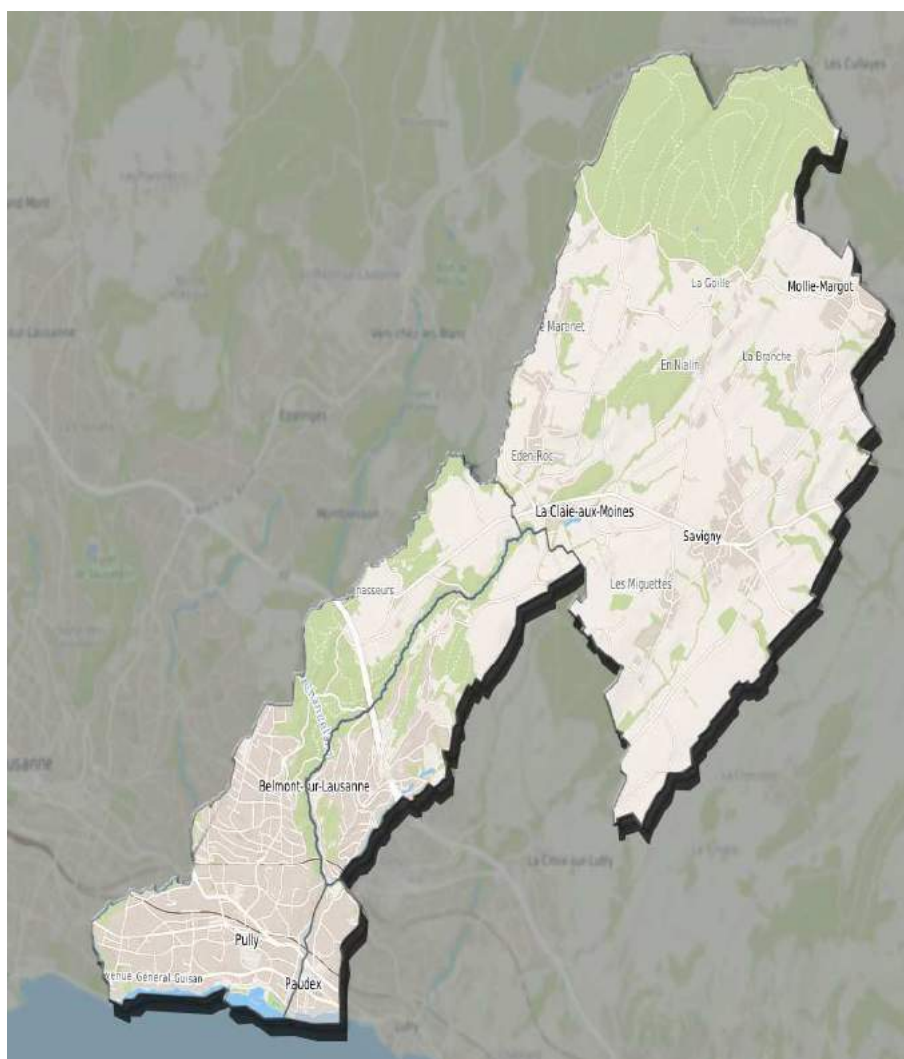
Urgences : 117  
Ambulance : 144  
Pompiers : 118

# Bulletin d'information

N ° 5 - 2016

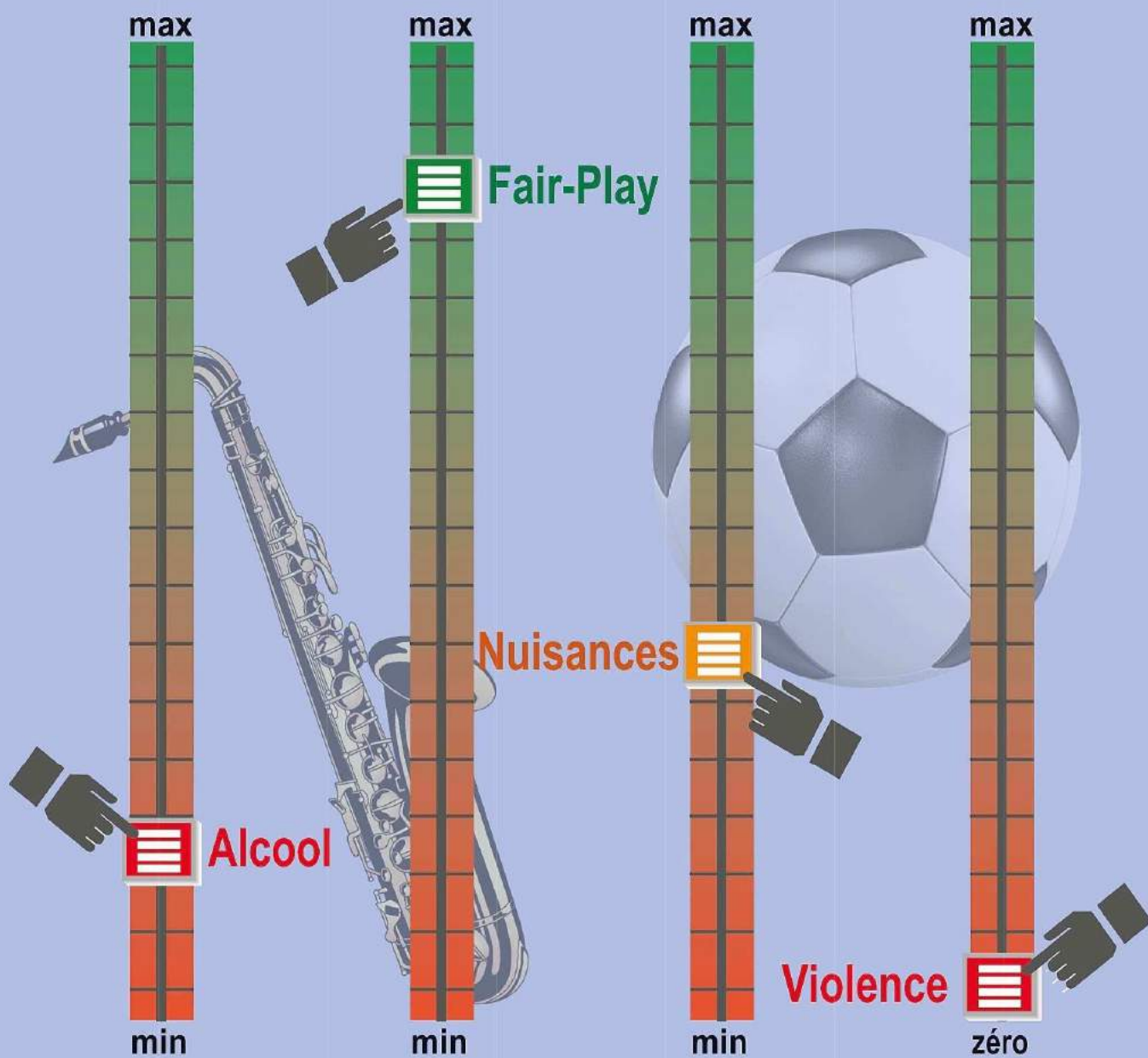


**POLICE** EST LAUSANNOIS



# Pour des moments de fêtes conviviaux

Optez pour le bon mix !





# Sécurité Publique

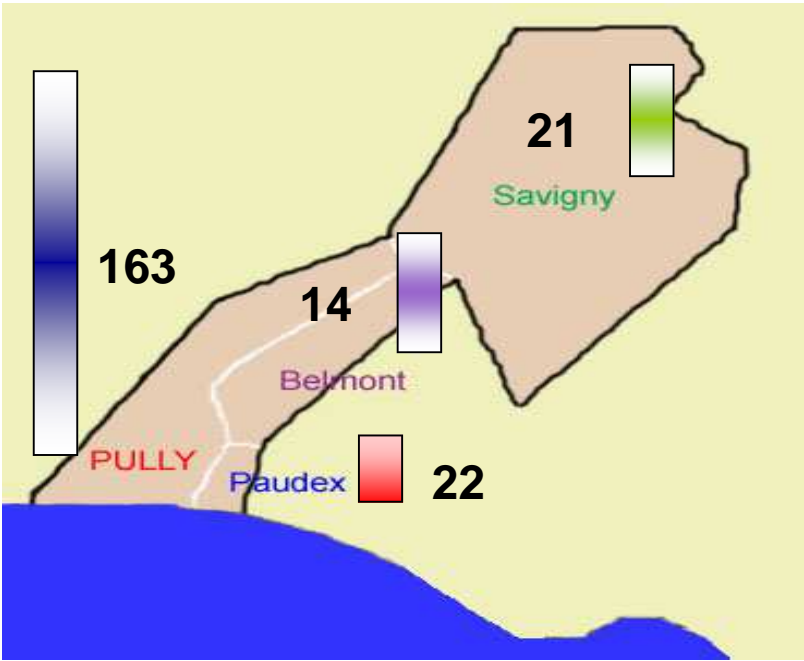
Nombre d'événements gérés par la PEL  
durant le mois de mai 2016 :

**598**

Notamment pour :

Troubles à l'ordre public et nuisances sonores .....	27	interventions
Plaintes et Constats judiciaires .....	82	plaintes
Demandes d'assistance ou à caractère social .....	191	interventions
Ivresses au volant .....	14	dénonciations
Accidents de la circulation .....	16	interventions
Infractions à la LCR .....	23	dénonciations
Personnes contrôlées/interpellées/arrêtées .....	144	personnes

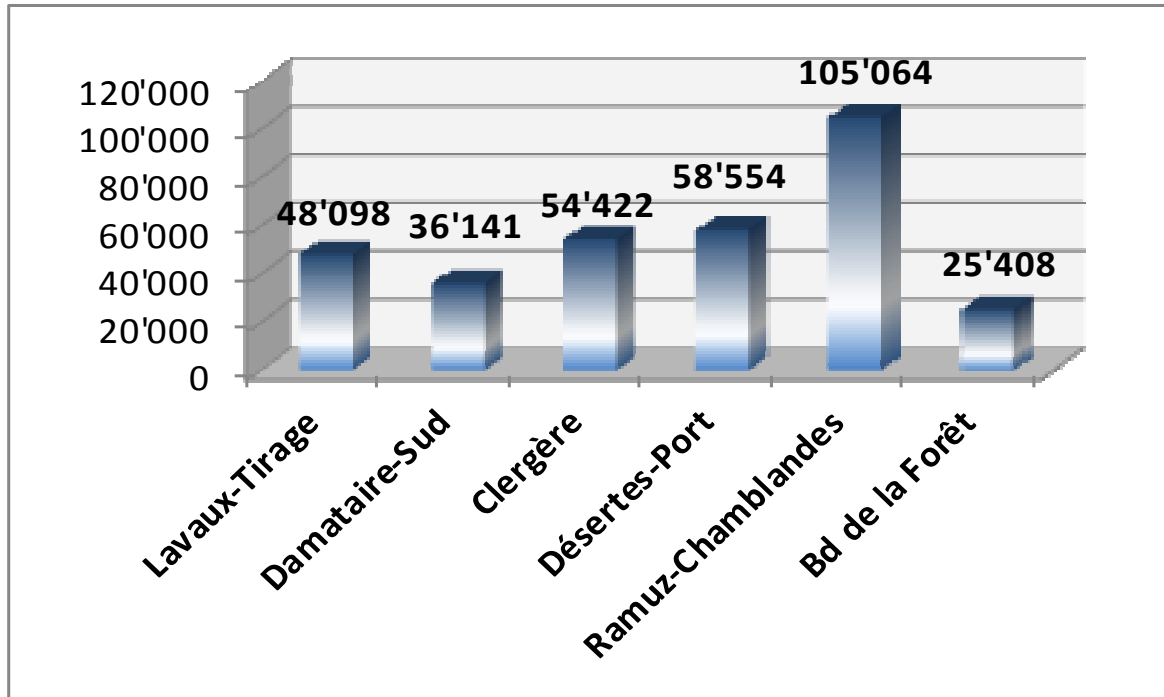
**Interventions  
Police-secours par  
commune :**



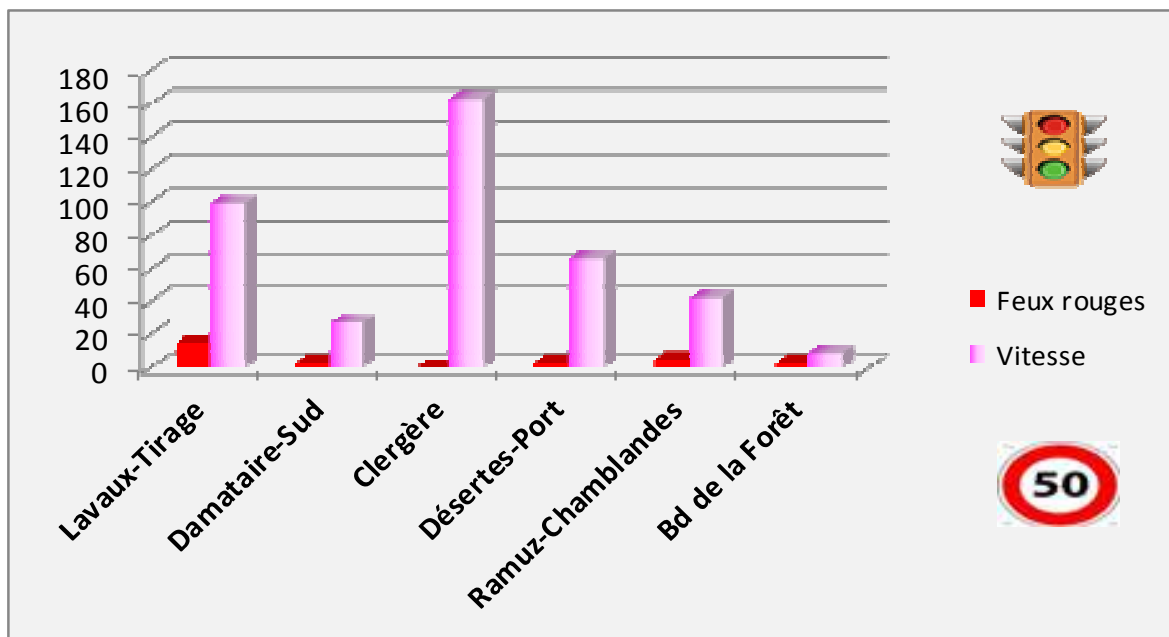


# Surveillance Automatique du Trafic Pully

## Nombre de véhicules contrôlés



## Véhicules en infraction

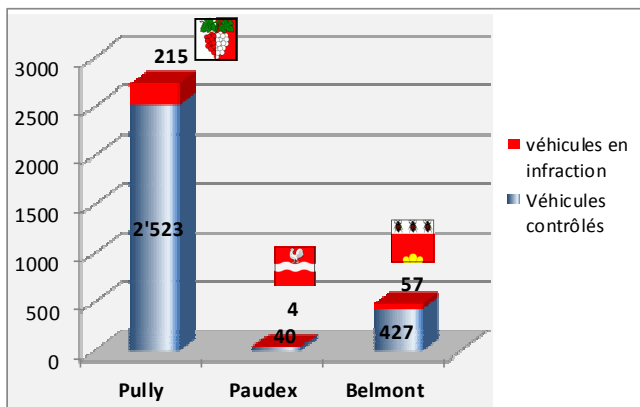


# Contrôles radars mobiles

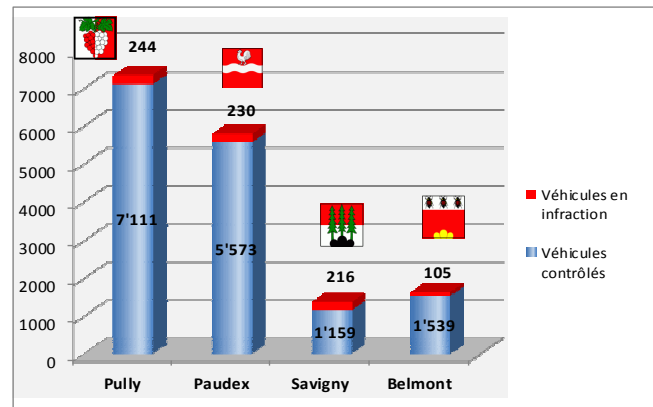


## Véhicules en infraction

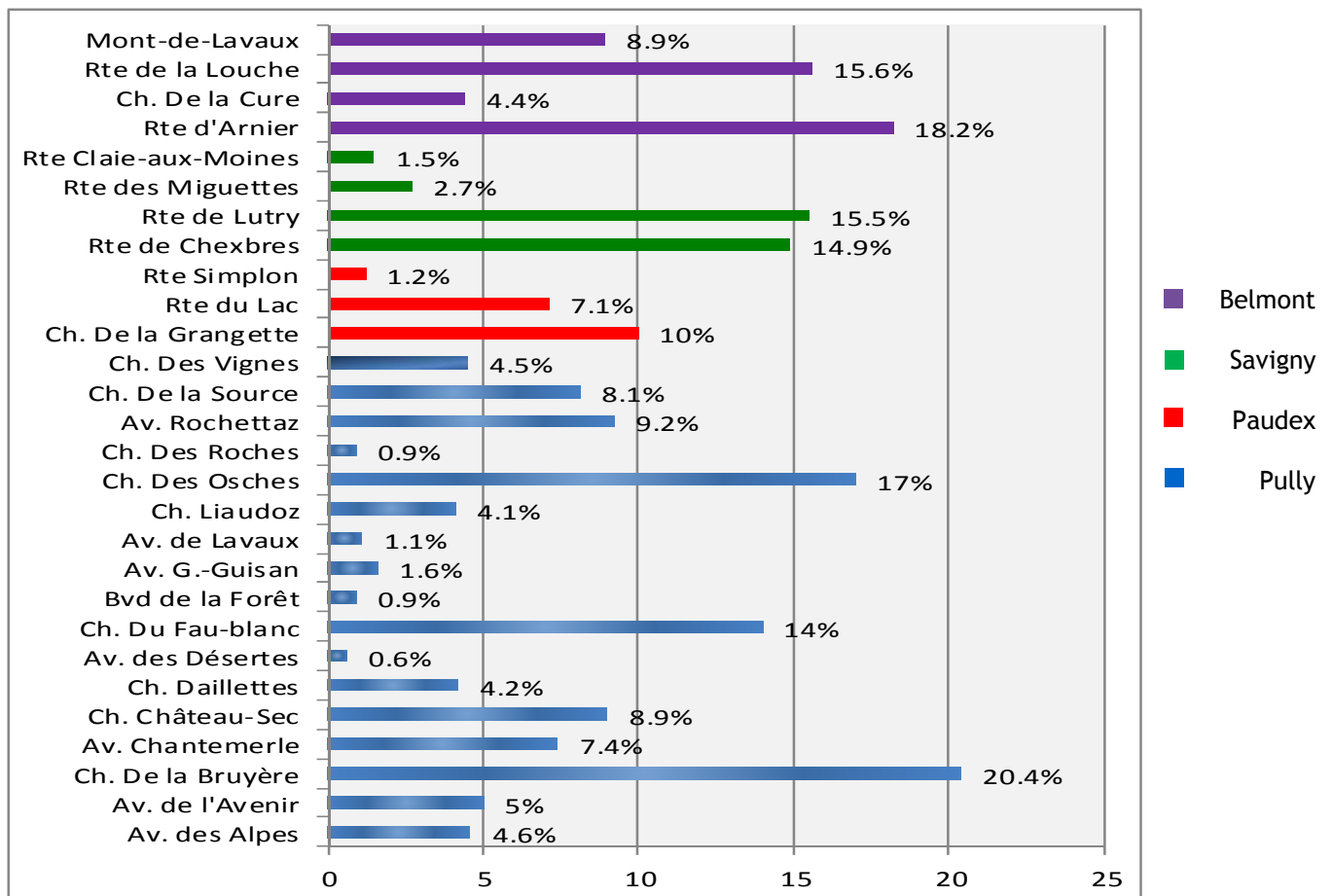
### Zone 30 km/h



### Zone 50 et 60 km/h



## % d'infractions par rue et par commune







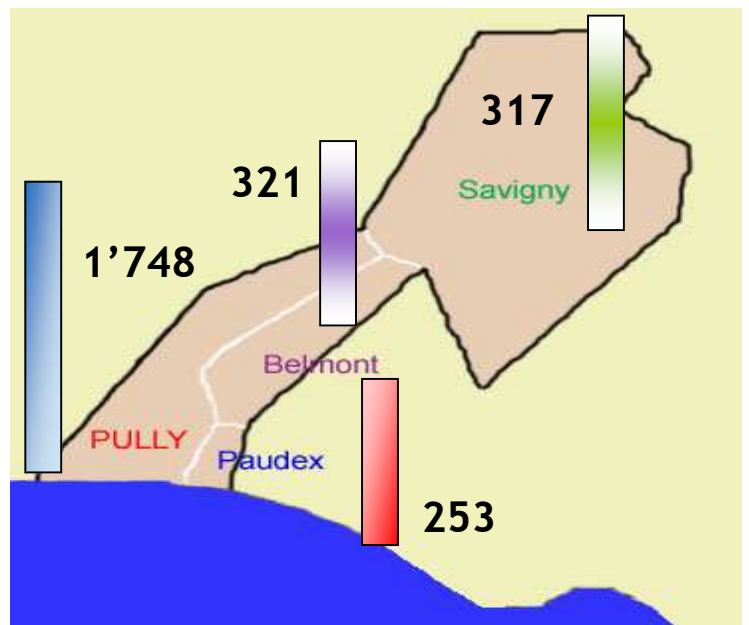
# Prévention

2'639 actions préventives

## Actions de prévention

Celles-ci comprennent les actions proactives, notamment :

- Présences près des écoles
- Patrouilles pédestres et préventives
- Contacts avec la population, autorités et commerçants
- Gestion des manifestations
- Surveillances



## Actions effectuées en mai



Notre stand Police Est Lausannois s'est tenu dans la zone commerciale de Belmont le 19 mai 2016 entre 1330 et 1645.

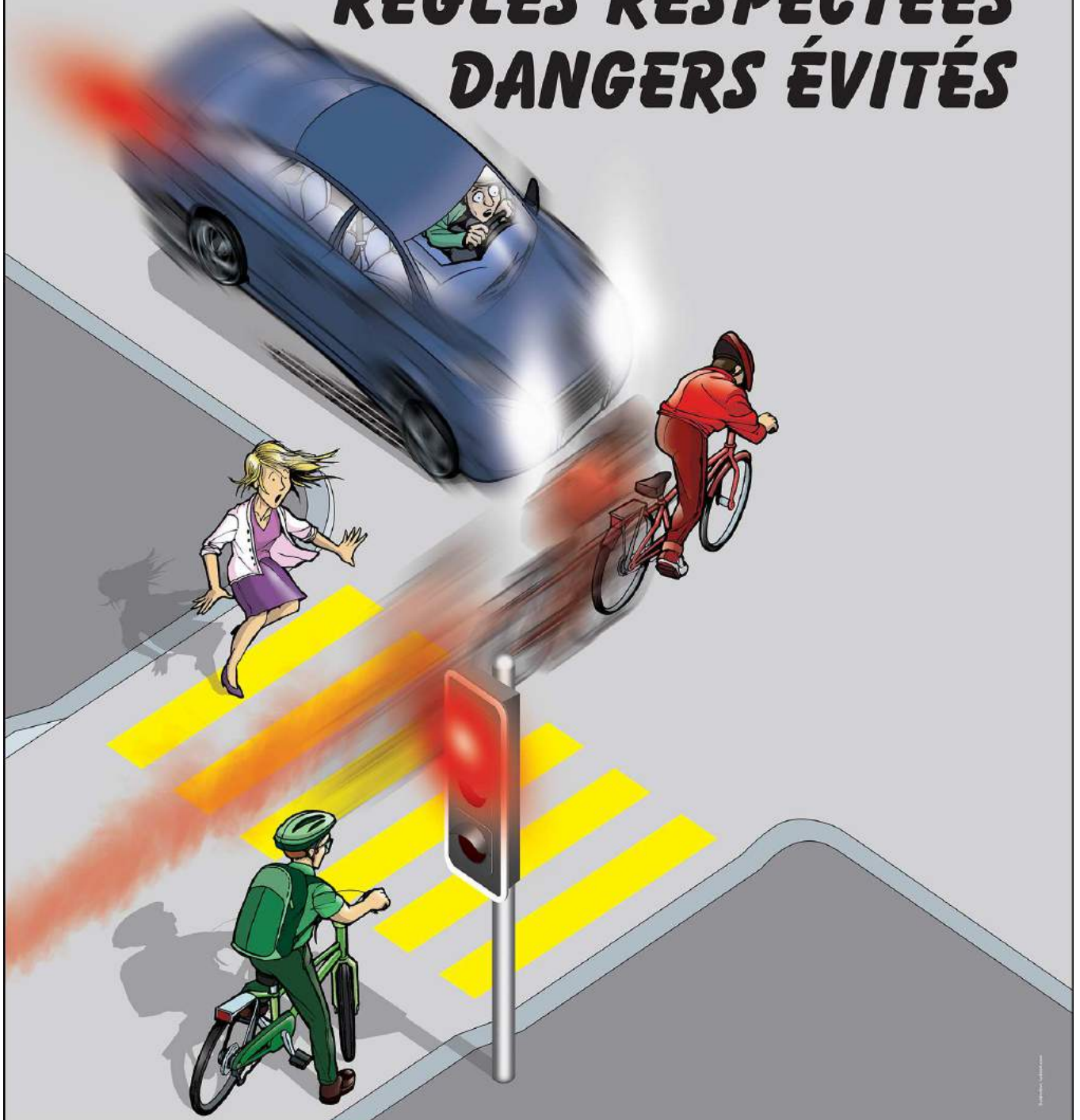
Quelque 80 personnes ont été approchées et autant de flyers de prévention contre les vols divers et les cambriolages ont été distribués. La porte miniature montrant les différents types de serrures a eu un grand succès, tout comme les étuis protégeant les cartes de crédit du débit direct, ainsi que plusieurs articles tels que des bandeaux/sacs réfléchissants pour ranger le casque vélo.

Une cinquantaine de brochures « Stayin' Alive » ont par ailleurs été distribuées.



# CYCLISTES

## RÈGLES RESPECTÉES DANGERS ÉVITÉS



votrepolice.ch  
#bonneconduite

## Baignade, natation

2, 8 millions de Suisses pratiquent la baignade et la natation. Chaque année, on dénombre en moyenne quelque 12'000 accidents dans l'eau, dont 16 ont une issue fatale. Le taux d'accidents est fonction de la météo. La canicule de l'été 2003 a fait 35 morts parmi les baigneurs.

75% des victimes de noyade sont de sexe masculin. Les jeunes, les enfants et les tout-petits sont particulièrement vulnérables. Pour les jeunes adultes, les accidents ont généralement lieu dans les lacs et les rivières. Parmi les facteurs de risque, il faut citer l'inconscience, la surestimation de ses capacités, la pression exercée par le groupe, l'alcool et les drogues. Mais le froid, le vent ou des changements de temps soudains peuvent également s'avérer fatals.

Pour les jeunes adultes, les accidents ont généralement lieu dans les lacs et les rivières. Parmi les facteurs de risque, il faut citer l'inconscience, la surestimation de ses capacités, la pression exercée par le groupe, l'alcool et les drogues.

### 6 MAXIMES DE LA BAIGNADE



Les enfants au bord de l'eau doivent toujours être accompagnés les petits enfants doivent être gardés à portée de main !



Ne jamais se baigner après avoir consommé de l'alcool ou des drogues. Ne jamais nager l'estomac chargé ou en étant à jeun.



Ne jamais sauter dans l'eau après un bain de soleil prolongé ! Le corps a besoin d'un temps d'adaptation.



Ne pas plonger ni sauter dans des eaux troubles ou inconnues !

L'inconnu peut cacher des dangers.



Les matelas pneumatiques, ainsi que tout le matériel auxiliaire de natation ne doivent pas être utilisés en eau profonde ! Ils n'offrent aucune sécurité.



Ne jamais nager sur des longues distances ! Même le corps le mieux entraîné peut avoir une défaillance.



Mais le froid, le vent ou des changements de temps soudains peuvent également s'avérer fatals. Pour les petits enfants jusqu'à 4 ans, il s'agit la plupart du temps d'accidents dus à une chute dans des eaux libres. Les enfants entre 5 et 9 ans se noient le plus souvent dans les piscines publiques: ils coulent sans que quelqu'un s'en aperçoive.

## Conseils

- ⇒ Surveillez les petits enfants en restant à proximité immédiate d'eux.
- ⇒ Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade.
- ⇒ Apprenez à (mieux) nager.
- ⇒ Suivez les 6 maximes de la baignade de la SSS.

Source : BPA - [www.bpa.ch](http://www.bpa.ch)



# C'est l'heure des départs en vacances

C'est le moment du départ en vacances et vous avez choisi d'effectuer le voyage avec votre voiture. Connaissez-vous les règles en vigueur dans les pays d'Europe Centrale habituellement privilégiés ? Vous trouverez ci-dessous quelques conseils utiles.

Avant votre départ, veillez à transmettre un plan détaillé de votre voyage à une personne proche et songez à informer cette dernière si vous modifiez votre itinéraire. Pensez également à vérifier si des documents particuliers sont nécessaires pour circuler dans le(s) pays que vous allez visiter.

Lorsque vous chargez vos bagages, ne dépassez pas le haut du dossier de la banquette arrière et arrimez solidement chaque objet transporté dans la voiture. Avant de prendre la route, pensez à vérifier la pression d'air de vos pneus, de même que les niveaux.

En Suisse, il est **obligatoire** de rouler de jour avec les feux allumés depuis le 1er janvier 2014. Il en est de même en Italie, tandis que cela est **recommandé** dans les autres pays d'Europe Centrale.

La présence de gilets de sécurité dans le véhicule, **recommandée** en Suisse, en Allemagne et au Portugal, est **obligatoire** en Belgique, en France, en Italie, en Autriche et en Espagne.

Pensez à placer un autocollant **CH** à l'arrière de votre véhicule. **Obligatoire** à l'étranger, son absence peut se révéler très coûteuse.

A l'exception de l'Allemagne et du Benelux, tous les autres pays d'Europe Centrale ont des péages autoroutiers. Assurez-vous dès lors d'être en possession d'une carte de paiement valable ou de disposer de suffisamment d'argent comptant.

Si vos enfants sont amenés à voyager sans vous, il peut s'avérer nécessaire de prouver que les détenteurs de l'autorité parentale ont expressément donné l'autorisation à un tiers de confiance de voyager avec leurs enfants. Il convient dès lors de rédiger une autorisation pour enfant non accompagné de ses parents qui devra être légalisée par un notaire.

Bonne route et bonnes vacances !



Je pense à prendre :

- ◆ Les documents d'identité
- ◆ Le permis de conduire
- ◆ Les papiers d'assurance
- ◆ La pharmacie de voyage
- ◆ de la nourriture
- ◆ De l'eau



Je vérifie

- ◆ La pression des pneus
- ◆ Le plein de carburant
- ◆ Le niveau d'huile

Plus d'infos sur : [www.tcs.ch/fr/camping-voyages/informations-touristiques](http://www.tcs.ch/fr/camping-voyages/informations-touristiques)

# Quelques interventions en bref ...

## sur notre territoire opérationnel

- Le 1er, vers 2000, une femme fortement sous l'influence de l'alcool a décompensé psychologiquement dans un appartement du centre de Pully. Elle a dû être amenée au CHUV, par la contrainte et sous escorte policière, par ambulance.
- Le 1er, vers 2005, une personne âgée a chuté dans son appartement, dans le sud de Pully. Son épouse a fait appel à la police, après avoir vainement tenté de relever son mari. Au terme de l'intervention, il a été laissé aux bons soins de sa conjointe.
- Le 2, vers 1730, plusieurs bovins se sont retrouvés sur la chaussée après avoir quitté leur enclos dans les hauts de Belmont-sur-Lausanne. Leur propriétaire a pu leur faire réintégrer leur pâture.
- Le 3, vers 0945, une violente dispute a éclaté au sein d'un ex-couple dans un appartement à Pully. Chacun s'est réservé le droit de déposer une plainte, en raison de coups échangés.
- Le 4, vers 0820, à Paudex, un litige a éclaté entre un commerçant et l'un de ses clients, en raison de son comportement inadéquat. Lors de l'intervention, les policiers ont découvert sur ce dernier une arme blanche ainsi que des produits stupéfiants. Tout ce matériel a été saisi.
- Le 4, vers 1330, un motard a été interpellé à Paudex, alors qu'il venait d'être contrôlé à 79 km/h sur la route du Lac (limitée à 50 km/h). Il a été laissé aller après avoir été entendu pour le Procureur de l'Est vaudois.
- Le 4, peu avant 1900, une patrouille est intervenue dans l'Est de Pully pour relever une personne âgée qui avait chuté dans son appartement. Elle a été confiée à une aide-soignante au terme de l'intervention.
- Le 5, vers 0010, une patrouille s'est déplacée dans un établissement public de Belmont-sur-Lausanne pour un client qui déclarait s'être fait voler son porte-monnaie. Son réticule a été retrouvé durant l'intervention et rien ne manquait.
- Le 6, peu avant 0200, un piéton en état d'ivresse avancé a été pris en charge par une patrouille de police, alors qu'il cheminait sur le chemin de Rennier, à Pully. Au vu de son état, il a été conduit à son domicile.
- Le 7, peu avant midi au centre de Pully, un assistant de sécurité public s'est retrouvé face à une personne âgée qui avait chuté en rue. En raison de son état confusionnel, elle a été acheminée au CHUV, par une ambulance.
- Le 8, vers 1320, et le 9, vers 2100, une patrouille est intervenue à La Claise-aux-Moines, pour des chiens qui aboyaient sans cesse sur un balcon. Le cas étant récurrent, l'Autorité compétente a été informée de la situation.
- Le 8, vers 1415, des plaques falsifiées ont été saisies sur un fourgon stationné au centre de Paudex. Le propriétaire du véhicule a été dénoncé au Ministère public de l'Est vaudois.
- Le 8, vers 2125, une patrouille a dû intervenir au centre de Paudex pour deux automobilistes qui se querellaient pour un mauvais stationnement sur une place privée. Les policiers ont apaisé les esprits et réglé le différend.
- Le 9, peu après minuit, une patrouille est intervenue pour du bruit de musique provenant d'un appartement de la route du Simplon, à Paudex. Sur place, les policiers ont constaté que le volume sonore était normal.
- Le 9, vers 0910, une patrouille s'est rendue au parking de la piste Vita des Monts-de-Pully, pour aider une personne à capturer deux lapins domestiques. Ces animaux avaient sans doute été abandonnés à cet endroit par leur propriétaire. Ils ont été confiés à la SPA.
- Le 9, vers 1730, la Police nationale française a informé POLEST, via le Centre de coopération douanier et policier de Genève, qu'une personne voulait mettre fin à ses jours dans un appartement du centre de Pully. Sur place, les policiers ont rencontré la personne en question, qui était fortement sous l'influence de l'alcool.
- Le 10, vers 2250, une piétonne a chuté en rue, à la route de la Bordinette à Paudex. Souffrant de coupure à la tête, elle a reçu des soins par des policiers ayant assisté à la scène.
- Le 11, peu avant 0900, des traces d'hydrocarbures ont été signalées sur la route de Vers-chez-les-Blanc, entre La Claise-aux-Moines et la route de Berne. Les pompiers de Lausanne sont intervenus pour nettoyer la chaussée.
- Le 11, vers 1220, un automobiliste a été interpellé sur la place Neuve, à Pully, après être remonté l'avenue du Tirage à contre-sens. Il a été dénoncé à la Préfecture de Lavaux-Oron.
- Le 11, peu avant minuit, plusieurs patrouilles se sont rendues dans une propriété de Belmont-sur-Lausanne, où des bruits suspects étaient entendus. Après n'avoir constaté aucune trace d'effraction, une fouille des lieux a été opérée. Il semblerait que des lapins domestiques soient à l'origine des bruits.

## Quelques interventions en bref ...

- Le 12, vers 2345, deux policiers ont constaté, lors d'une patrouille pédestre, que la porte d'un commerce du sud de Paudex était ouverte avec les clés sur la serrure. Après contrôles à l'intérieur, les locaux ont été fermés.
- Le 13, vers 2015, un adolescent a fait voler son drone dans un quartier résidentiel de Pully. Ce faisant, il a gêné des proches voisins qui pouvaient penser qu'ils étaient filmés. Le jeune pilote et sa mère ont été sensibilisés sur les règles en vigueur.
- Le 14, vers 1125, trois individus en situation irrégulière ont été interpellés sur un chantier de Savigny. Ils ont été conduits au poste de police pour y être entendus.
- Le 15, vers 0130, une patrouille est intervenue dans une propriété de la route du Signal, à Belmont-sur-Lausanne, pour des nuisances sonores.
- Le 15, vers 0740, un chat, blessé au train arrière, a été trouvé par une patrouille dans la cour d'un collège à Pully. Il a été acheminé chez le vétérinaire de garde après que son propriétaire a été avisé.
- Le 15, peu avant 0800, une patrouille est intervenue à l'avenue des Collèges, à Pully, pour un dégagement de fumée provenant d'un immeuble. Les pompiers ont constaté qu'il s'agissait d'un problème technique à la chaudière.
- Le 15, vers 1200, un accident de la circulation impliquant un cycliste et une auto s'est produit sur l'avenue de Rennier, à Pully. En effet, un automobiliste qui circulait en direction du nord, a obliqué sans accorder la priorité à un cycliste qui arrivait en sens inverse. Ce dernier, blessé, a été conduit au CHUV par une ambulance.
- Le 15, vers 2200, quatre adolescents ont été contrôlés à la plage de Paudex. L'un d'eux, porteur de cannabis, a été acheminé au poste de police où il a été pris en charge par son père.
- Le 16, vers 0430, une patrouille est intervenue à l'arrêt de bus de La Claie-aux-Moines où trois jeunes adultes avinés se sont disputés pour des futilités. Aucune suite n'a été donnée par les protagonistes.
- Le 16, vers 1205, soit le Lundi de Pentecôte, suite à des doléances de ses voisins, un habitant de Belmont a été sensibilisé après qu'il a utilisé sa tondeuse un jour férié.
- Le 17, vers 1730, une personne âgée, atteinte dans sa santé, a été retrouvée désorientée à la route du Port à Pully. Les divers contrôles ont permis d'établir que cette personne avait quitté un cabinet médical à Lutry, endroit où elle a été ramenée.
- Le 18, vers 1830, quatre ressortissants étrangers ont été contrôlés sur la commune de Savigny. Le lieu de séjour de l'un d'eux était recherché par une Autorité judiciaire d'un pays européen. Son adresse a été communiquée au pays requérant.
- Le 19, vers 0800, un livreur a endommagé un candélabre en manœuvrant avec son fourgon dans une rue résidentielle de Belmont-sur-Lausanne puis a quitté les lieux sans se soucier des dégâts qu'il avait occasionnés. Identifié grâce à un témoin, un constat d'accident a été établi.
- Le 19, vers 1420, un véhicule immatriculé en France et occupé par cinq ressortissants de l'Est a été contrôlé au giratoire de La Claie-aux-Moines à Savigny. L'un des occupants, sous mandat d'arrêt, a été interpellé et conduit dans un établissement pénitentiaire.
- Le 20, peu avant 0200, un conducteur sans permis a forcé un contrôle de circulation au giratoire de Perraudettaz à Pully. Interpellé sur Lausanne après une courte course-poursuite, les investigations ont encore permis d'établir qu'il avait dérobé le véhicule à un proche.
- La traditionnelle Course à Travers Pully s'est déroulée le 20 mai. Comme à son habitude, cet événement sportif s'est parfaitement déroulé et a connu une forte affluence avec ses quelque 1'700 participants. Un important dispositif de sécurité afin de garantir le bon déroulement de cette manifestation a été mis en place par la PCI, le SDIS ainsi que POLEST.
- Le 20, peu avant 1600, des os humains ont été découverts sous le pont autoroutier de Belmont-sur-Lausanne par un enfant. Les investigations menées ont permis d'établir qu'il s'agissait d'ossement provenant de la désaffectation d'une tombe.
- Le 21, peu avant 2300, une patrouille est intervenue dans un quartier d'habitation de Savigny où un habitant fêtait bruyamment son anniversaire. Une lettre préventive sur le bruit lui a été adressée.

Pour des raisons de secret d'enquête respectivement de protection de la sphère privée, les événements à caractère judiciaire ou n'ayant pas été portés à la connaissance du public ne sauraient être insérés dans cette rubrique.

« *Servir et Protéger* »  
« *Une police proche de vous !* »

**Une question ? Une sollicitation ?**  
**N'hésitez pas à nous contacter**  
**7j/7j – 24h/24h**

**NE PENSEZ PAS**  
...qu'aux vacances!

- Mettez vos **VALEURS** à l'abri
- Simulez une **PRÉSENCE**
- Faites relever votre **COURRIER**
- Avertissez vos **VOISINS**



**POLICE EST LAUSANNOIS**  
Rue de la Poste 9 - 1009 Pully  
Tél. : **021 721 33 11**  
[www.police-el.ch](http://www.police-el.ch)  
[info@police-el.ch](mailto:info@police-el.ch)

**URGENCE : 117**